



DÉCISION

N° : 2026- 185

Exécutoire le : 21 MAI 2026

Publiée / Notifiée le : 23 MARS 2026

Visée le : 21 MAI 2026

COMMANDE PUBLIQUE

Marché

25036 : Fourniture et entretien de vêtements professionnels et d'EPI Lots 1 et 2

Avenant n°01 relatif aux prix réglés par Grand Lac

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu la délibération n°2026-86 en date du 14 avril 2026 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2026-66 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 12^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'un appel d'offre ouvert

Considérant la notification effectuée le 26/01/2026 à l'entreprise PROLIANS SMG

Considérant la nécessité pour Grand Lac d'intégrer aux lots 1 et 2 de ce marché la possibilité de pouvoir bénéficier de prix promotionnels dès lors qu'ils seraient financièrement plus intéressants que les prix contractuels des marchés

Considérant l'absence d'impact financier de cet avenant

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : AVENANT 1

De signer l'avenant 01 aux lots 1 et 2 au marché 25036 avec l'entreprise PROLIANS SMG domiciliée 6 Avenue Victor Hugo 38130 ECHIROLLE

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- Mme la Préfète de la Savoie,
- M. le Receveur,
- L'entreprise titulaire: PROLIANS SMG

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,
par Yves MERCIER Vice-président commande publique, travaux et gens du voyage
le 21/05/2026 13:51:47

Le 12^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché 25036 : Fourniture et entretien de vêtements professionnels et d'EPI - Lots 1 et 2 - Avenant 1

Date de transmission de l'acte : 21/05/2026

Date de réception de l'accusé de réception : 21/05/2026

Numéro de l'acte : Dec2439 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20260521-Dec2439-CC

Date de décision : 21/05/2026

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.3. Dossier d'avenant